



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-22529>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-22529**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-139320

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : ARS LA REUNION

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 13002605700013

**Ville** : SAINT-DENIS CEDEX

**Code postal** : 97490

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 974

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : ARS974-MP-2026-001 - Médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de l'ARS LA REUNION

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 85147000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Prestation de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de l'ARS LA REUNION

**Critères d'attribution** : le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues à l'article R.2152-7 du code de la commande publique au moyen suivant : 1. Prix de la prestation : 60 % 2. Valeur technique : 40 % - moyens humains et matériels : 20 % - moyens organisationnels : 20 % La notation de chaque critère de jugement des offres se fera de la manière suivante : Chaque critère recevra une note pouvant varier de 0 à 100. La note finale N (exprimée sur 100) s'obtiendra selon la formule suivante :  $N = 0,60 \times N1 + 0,40 \times N2$  1) Critère prix : 60 % Ce critère est jugé à partir des prix renseignés par les candidats dans le bordereau de prix et sera noté sur 100 selon la formule suivante :  $Note\ N1 = 100 \times MD/MO$  Où MO est le montant de l'offre analysée et MD le montant de l'offre la moins disante. Le prix le plus bas bénéficie de la note maximale de 100. 2) Critère technique : 40 % La valeur technique (Note N2) sera notée sur 100 et appréciée sur la base des réponses du cadre réponse en pièce jointe et basé sus les sous-critères suivants : - moyens humains et matériels : 50 Points - moyens organisationnels : 50 Points

## **Section 4 - Attribution du marché**

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Marché public attribué selon le RC ARS-974-2026 01 : Attributaire est INTERMETRA

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2026**